15/12/05 Libération: Pesticides : l'Inra annonce des «ruptures»

Selon les experts de l'Inra, la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires passe par l'abandon des systèmes intensifs.

RENDUE PUBLIQUE aujourd'hui au beau milieu des négociations de l'OMC et en pleine remise en cause de la PAC (politique agricole commune), l'expertise de l'Inra (1) et du Cemagref (2) sur les pesticides et les moyens de réduire leur utilisation marque un tournant. Les experts affirment, en effet, que seule une stratégie de «ruptures» avec cinquante ans de pratiques d'agriculture intensive pourrait permettre de limiter l'usage des produits phytosanitaires en France. «Nous n'avons pas voulu faire de langue de bois», affirme Philippe Lucas, qui a piloté l'expertise. Il est écrit noir sur blanc que le système agriculture intensive-pesticides qui s'est mis en place dans les années 1950, est aujourd'hui «verrouillé». Autrement dit, les résistances vont être très fortes.

La difficulté vient du fait que les systèmes de culture intensifs, parce qu'ils fragilisent les cultures vis-à-vis des ravageurs (insectes, champignons, virus, etc.), renforcent la dépendance vis-à-vis des pesticides, expliquent les experts. La France est le troisième consommateur mondial et le premier européen. Le chiffre d'affaires des produits phytosanitaires pour la seule métropole s'est élevé l'an dernier à 1,771 milliard d'euros. Les commerciaux qui vendent ces produits touchent encore des primes au résultat. De nombreux acteurs de la filière agricole sont à la fois prescripteurs et vendeurs.

La limitation de l'utilisation des herbicides, insecticides et autres fongicides ne répond pas seulement aux aspirations des consommateurs. Elle est aussi imposée par la Commission européenne et devrait bientôt aboutir en France. Un plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides est en discussion depuis quatre ans, mais se fait toujours attendre, freiné par les réticences du ministère de l'Agriculture.

Des données inexploitables

Cette expertise commandée par deux ministères (Agriculture et Ecologie) s'est heurtée d'emblée à une énorme difficulté : les seuls chiffres disponibles sur l'utilisation des pesticides sont nationaux. Produites par l'UIPP (3), qui regroupe 21 firmes, ces données sont inutilisables. Comment préconiser des réductions d'utilisation si on ne sait rien des quantités épandues ? L'UIPP commande chaque année à BVA une enquête statistique sur les pratiques agricoles, couverte par le secret commercial. Ses résultats sont communiqués au ministère de l'Agriculture, qui n'a pas voulu les transmettre aux experts. En examinant les données du Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du ministère de l'Agriculture, ils ont eu la surprise de découvrir qu'elles étaient elles aussi inexploitables.

On est bien loin de ce qui se passe dans certains Etats d'Amérique du Nord ou en Europe où les agriculteurs doivent déclarer les quantités de pesticides qu'ils utilisent et où un permis de traiter a été institué.

(1) Institut national de la recherche agronomique.

(2) Établissement public de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement.

(3) Union des industriels de la protection des plantes.